

Il faudra tenir

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

3 avril 2020

“*Il faudra tenir*” a dit vendredi 27 mars d’une voix blanche, le Premier ministre. Histoire de signifier que nous sommes confrontés à une catastrophe incommensurable. Une façon aussi d’exprimer à quel point, il sera difficile de tenir. Les quinze premiers jours de confinement n’ont pas réussi à contenir Covid-19. Le gouvernement en a décrété, quinze autres. Sans aucune certitude que cette rallonge suffise à arrêter l’épidémie. Peut-être en faudra-t-il davantage. Et plus encore. D’ores et déjà nous nous y résignons. En définitive, Édouard Philippe dit de façon implicite que nous devons être capables de vivre le temps nécessaire, cette situation de confinement. La mesure est appliquée – avec des variantes – dans tous les pays. Y compris aux États-Unis, du bravache Trump. Vrai, le confinement est pour l’heure, la seule parade que peuvent proposer des gouvernants à leurs concitoyens, aussi aux abois que ceux qu’ils gouvernent. C’est en tout cas, la seule qui en l’état actuel de la recherche, fasse l’unanimité. Le nombre de morts et de personnes atteintes chaque jour du Covid-19, donne le tournis. Au niveau national, les moyens en hommes, en matériels, en médicaments afin d’y faire face se révèlent insuffisants. En dépit de cette situation, tenir, il faudra tenir... Le message vaut pour les Guadeloupéens, assignés eux aussi à résidence. Les handicaps inhérents à notre insularité ajoutés à un système de santé fragilisé par l’incendie du CHU exigent de chacun, aussi bien de nos responsables que des citoyens lambda, une discipline et une rigueur sans faille. Des couacs, des dysfonctionnements, des incongruités, des manquements, des erreurs, il y en a. Peu importe, il faut tenir. À une condition toutefois. Celle de ne pas se retrouver nus comme des vers face à ce fléau. Disposons-nous d’un nombre suffisant de masques et d’appareils respiratoires ? À l’évidence, non. Ary Chalus, Josette Borel-Lincertin, Éric Jalton ont entrepris, à leur niveau, de doter la Guadeloupe de masques. Fallait-il pour cela bousculer les procédures ? Oui, sans aucune hésitation. N’en déplaise à la CFTC dont il nous est arrivé d’apprécier l’action en d’autres circonstances. L’inquiétude qui naîtrait

d'une insuffisance de moyens disponibles sur le territoire ne doit pas s'ajouter à l'angoisse collective que suscite cette épidémie mondiale. À défaut, tenir sera difficile. Voire impossible.